



Glance HC Nettoyants pour vitres et surfaces multiples (1:40 Dilution)

| HMIS | | NFPA | Équipement de protection individuelle |
|-------------------------------|---|------|---------------------------------------|
| Santé | 0 | NA | None / Aucune / Ninguno |
| Inflammabilité | 0 | NA | |
| Danger physique / Instabilité | 0 | NA | |

Numéro de révision: 0

Date de révision: 2012-08-27

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

| | |
|--|--|
| Nom du produit | Glance HC Nettoyants pour vitres et surfaces multiples (1:40 Dilution) |
| Code MSDS: | MS0301167D |
| Code du produit: | 05779, 3063402, 3165337 (1:40 Dil.) |
| Utilisation recommandée | <ul style="list-style-type: none"> Nettoyant à vitres PRODUIT DE NETTOYAGE DE SÉCURITÉ A USAGES MULTIPLES AVIS : CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE S'APPLIQUE QU'AU TAUX DE DILUTION DÉCLARÉ. POUR CONNAÎTRE LES DANGERS LIÉS À L'UTILISATION DU CONCENTRÉ, CONSULTER LA FICHE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT PRIMAIRE. Cette fiche signalétique est basée sur les risques du taux de solution le plus concentré précisé sur l'étiquette. Comme tel, il est représentatif des risques pour tous les autres taux de dilution précisés sur l'étiquette. |
| Producteur, importateur, fournisseur | <p>Siège social au Canada Diversey - Canada 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131</p> <p>Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 8310 16th St. Sturtevant, Wisconsin 53177-1964 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour les fiches signalétiques : www.diversey.com</p> |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l) |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

Le produit ne contient aucune substance considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente.

| | |
|------------------------------------|---|
| Principales voies d'entrée: | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion. |
| Contact avec les yeux | Aucun à notre connaissance. |
| Contact avec la peau | Aucun à notre connaissance. |
| Inhalation | Aucun à notre connaissance. |
| Ingestion | Aucun à notre connaissance. |

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Composant(s) | CAS # | % en poids | DL50 Orale (mg/kg) | DL50 Cutanée | CL50 Inhalatoire |
|-----------------|----------|------------|--------------------|--------------|-------------------------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | 0.1 - 1.5% | 1400 | 220 mg/kg | 2.21 mg/L (4 h) 450 ppm (4 h) |

4. PREMIERS SOINS

| | |
|--|---|
| Contact avec les yeux | Rincer abondamment à l'eau. |
| Contact avec la peau | Rincer abondamment à l'eau. |
| Inhalation | Les premiers secours ne sont pas nécessaires. |
| Ingestion | Les premiers secours ne sont pas nécessaires. |
| Conditions médicales aggravées: | Aucun à notre connaissance. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Moyen d'extinction approprié | Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié . |
| Dangers spécifiques | Sans objet. |
| Risques Inhabituels | Aucun à notre connaissance. |
| Méthodes particulières d'intervention | Aucune méthodes spéciale n'est requise |

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Sans objet. Ne concerne pas le produit proprement dit. |
| Méthodes de nettoyage: | Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau. |

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise

Protection individuelle

| | |
|--|--|
| Protection des yeux | Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. |
| Protection des mains | Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation |
| Protection de la peau et du corps | Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. |
| Protection respiratoire | Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . |
| Mesures d'hygiène | A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. |

| Composant(s) | CAS # | ACGIH | Osha pel:8 hr.twa par (mg/m ³): | Mexique |
|-----------------|----------|--------------|---|--|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | 20 ppm (TWA) | Skin 50 ppm (TWA) 240 mg/m ³ (TWA) | 75 ppm (STEL) 360 mg/m ³ (STEL) 26 ppm (TWA) 120 mg/m ³ (TWA) |

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Aspect Liquide Solution aqueuse

Densité: Pas d'information disponible.

Densité gazeuse Pas d'information disponible.

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

phosphore élémental : 0.00 % by wt.

pH 10.5

Limites d'explosivité supérieure: indéterminé **inférieure:** indéterminé

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Vitesse d'évaporation Pas d'information disponible.

Couleur Turbidité Transparent **primaire** Bleu

Odeur primaire Ammoniaque

Point/intervalle de fusion indéterminé

Température d'auto-inflammation Pas d'information disponible.

Densité Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.33 % *

pH de la solution diluée Pas d'information disponible.

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité polymérisation: Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Aucun raisonnablement prévisible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë: Oral(e) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. Dermal Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .

Information sur les composants: Voir la Section 3

Toxicité chronique: Aucun à notre connaissance.

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun à notre connaissance.

effets mutagènes: Aucun à notre connaissance.

Toxicité pour la reproduction: Aucun à notre connaissance.

Effets sur l'organe-cible: Aucun à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales: donnée non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés

Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA: Non réglementé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Sans objet.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

RIGHT TO KNOW (RTK)

| Composant(s) | CAS # | Loi ma du droit de savoir: | Liste droit- de-savoir de new jersey: | Liste de droit de savoir de pennsylvanie: | RIRTK: |
|-----------------|-----------|----------------------------|---------------------------------------|---|--------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | X | X | X | - |
| Eau | 7732-18-5 | - | - | - | - |

CERCLA/ SARA

| Composant(s) | CAS # | % en poids | CERCLA/SARA RQ (lbs) | Section 302, TPQ kg) | Section 313 |
|-----------------|----------|------------|----------------------|----------------------|-------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | 0.1 - 1.5% | | | X |

| Composant(s) | CAA HAP | CAA ODS | CWA Polluants en Priorité |
|-----------------|---------|---------|---------------------------|
| 2-Butoxyéthanol | X | | |

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

| | |
|------------------------|---|
| Immédiat | - |
| Différée | - |
| Feu | - |
| Réactivité | - |
| Décompression soudaine | - |

Canada

Catégories de risque du SIMDUT : Non controle

16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|------------------------------|--|
| Cause de la révision: | Sans objet. |
| Préparé par : | NAPRAC |
| Avis supplémentaire | <ul style="list-style-type: none"> • Ne contient pas de parfum additionné. • Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés |

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il dispose de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.